

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives STAPS

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives STAPS. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036902

HAL Id: hceres-02036902

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036902>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN EN YVELINES
N° demande : S3100018137
Domaine : SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Mention : SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Appréciation générale :

La mention « Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportive » (STAPS) portée par l'UFR des Sciences est en demande de renouvellement. L'objectif affiché de la mention est de développer des compétences, à la fois sportives, scientifiques et pratiques, grâce à l'offre de stages d'intervention obligatoires. L'équipe pédagogique, formant le département STAPS, propose deux parcours (« Entraînement sportif » et « Éducation et motricité ») dès la deuxième année en S4 et ce après un tronc commun spécifique à la mention dès la première année en S2. Les objectifs de la formation et des deux parcours ne sont pas suffisamment développés. Les deux parcours sont construits pour permettre aux étudiants une réorientation et un choix progressif de leur carrière professionnelle au sein de la mention, mais aussi par des passerelles vers d'autres mentions du même domaine : une licence professionnelle « Sécurité des biens et des personnes » et une licence généraliste pluridisciplinaire.

Bien que le projet pédagogique apparaisse ambitieux, les moyens mis en œuvre pour mener à bien ce projet le semblent moins. L'équipe pédagogique est composée d'une proposition importante (4/9) de membres non titulaires. De même, l'implantation en bi-sites de la mention ne semble pas cohérente avec l'ambition affichée. Une concentration géographique du site de formation devrait améliorer les interactions au sein de l'équipe pédagogique et avec les étudiants notamment pour assurer un suivi individualisé plus constant des étudiants, et réduire le taux d'abandon au premier semestre.

Les points les plus forts :

1-	La proposition de trois stages obligatoires de longue durée et dans différents secteurs d'emploi potentiel, en lien avec de multiples partenaires institutionnels et professionnels qui accueillent les étudiants de L2 et L3, est un atout majeur à la construction du projet personnel de l'étudiant.
2-	Il existe une possible insertion immédiate après une orientation en L2 vers la licence professionnelle du secteur « Sécurité des biens et des personnes » spécialité « Equipements et matériels de jeux, sports et loisirs : entretien, maintenance et contrôle ».
3-	

Les points les plus faibles :

1-	Les objectifs de la mention ne sont pas suffisamment développés. Elle ne s'appuie pas sur des équipes de recherche propre à l'établissement.
2-	Il y a peu d'indications précises sur la structure et le fonctionnement de l'équipe de formation qui coordonne la mention et qui est composée d'une proportion importante (4/9) d'ATER et de doctorants. De même, l'implantation en bi-sites de la mention ne semble pas cohérente avec l'ambition affichée.
3-	Un taux élevé d'abandon en S1 semble en contradiction avec le dispositif d'orientation active mis en place pour donner un avis individualisé sur la ou les orientation(s) envisagée(s) par les futurs bacheliers.

Recommandations :

L'équipe pédagogique devrait impérativement se renforcer et continuer à déployer ses efforts pour une concentration géographique du site de formation ; cela permettrait d'améliorer le fonctionnement de l'équipe, de renforcer les interactions entre ses membres et avec les étudiants, et de renforcer les efforts déjà mis en place pour assurer un suivi individualisé plus constant. Il est probablement nécessaire d'améliorer la campagne d'information et d'orientation active auprès des futurs bacheliers, afin de réduire le taux d'abandon au premier semestre. Il serait probablement nécessaire, à moyen terme, de revoir l'objectif de la mention et de la définir selon les moyens présents et à venir, en tenant compte du positionnement de la mention dans l'offre de formation de l'UVSQ et/ou dans l'offre du PRES et de son adossement à la recherche.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B